



# African Inclusive Markets Excellence Centre (AIMEC)

## L'AIMEC en bref

L'Union africaine (UA), soutenue par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires au développement, s'est fixée pour objectif de mettre en place un **African Inclusive Markets Excellence Centre (AIMEC)**. AIMEC est destinée à devenir la première plateforme panafricaine régionale en termes de leadership et d'action visionnaire sur les entreprises inclusives (EI) et les marchés inclusifs (MI), en identifiant, facilitant, et reproduisant les bonnes pratiques et innovations dans les politiques, programmes et partenariats avec les EI et les MI. Cela aura pour conséquence de favoriser la croissance inclusive et l'intégration économique régionale en Afrique.

## Contexte : créer des marchés inclusifs pour favoriser la croissance inclusive et l'intégration économique régionale

Les entreprises inclusives se sont montrées efficaces dans la création d'opportunités pour les populations à faible revenu. Par exemple, le service d'argent mobile M-Pesa offre des services financiers à plus de 25 millions de consommateurs, dont la plupart n'avaient auparavant pas accès à un compte bancaire. À côté des services financiers, les secteurs prioritaires

qui peuvent favoriser la croissance inclusive en Afrique sont l'agroalimentaire, l'énergie et les technologies de l'information et de la communication.

**Le développement des marchés inclusifs est nécessaire pour s'assurer du partage équitable des bénéfices de la croissance** et créer un environnement propice aux entreprises inclusives. Les marchés inclusifs peuvent favoriser une **croissance plus inclusive et une intégration économique régionale** – qui sont les objectifs clairement affichés de l'Union africaine et de ses partenaires – à travers l'Afrique.

## Définition des entreprises et marchés inclusifs

Les entreprises inclusives (EI) intègrent les populations à faible revenu du point de vue de la demande en tant que clients et consommateurs, et de l'offre en tant qu'employés, producteurs et entrepreneurs, à différents stades de la chaîne de valeur. Les marchés inclusifs (MI) élargissent les choix et les perspectives des populations pauvres et d'autres communautés exclues en intervenant en tant que producteurs, consommateurs, entrepreneurs et employés.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport du PNUD « Révéler les richesses cachées de l'Afrique » (2013)

## Nécessité de la création de l'AIMEC

Au cours des dernières années, un certain nombre de politiques et de programmes efficaces soutenant les entreprises inclusives et les marchés inclusifs ont été mis en œuvre dans différents pays et secteurs variés en Afrique. Certains pays africains ont développé des structures d'appui qui permettent aux entreprises inclusives de prendre leur essor et d'avoir un impact important en matière de développement. Parmi les exemples, nous pouvons noter le Programme d'innovation du secteur privé pour la santé au Kenya, une initiative de recherche, ou encore Trade-Mark Afrique de l'Est, une initiative qui favorise le commerce, l'intégration régionale et la compétitivité internationale.

Néanmoins, ces interventions sont généralement des cas isolés. Malgré la duplication des acteurs, il n'existe **aucune institution facilitant l'échange des bonnes pratiques sur l'ensemble du continent africain**. Une perspective panafricaine pourrait améliorer la reproduction systématique des politiques et programmes couronnés de succès, grâce à une coordination, une collaboration, un dialogue public-privé et un échange de connaissances. Cette approche peut accélérer considérablement l'établissement des marchés inclusifs, et favoriser par conséquent une croissance inclusive, l'intégration économique régionale, et un développement durable. L'AIMEC soutiendra et facilitera le partage des bonnes pratiques et de l'enseignement mutuel à la fois entre les décideurs politiques et les organismes chargés de la mise en œuvre.

### Les engagements de l'Union africaine

Le Commission de l'Union africaine (CUA) et le PNUD ont collaboré sur le développement de l'idée conceptuelle de l'AIMEC depuis la réunion du Forum du Secteur Privé de la CUA qui s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 2012 ; un mandat spécifique a été délivré par la Conférence des Ministres Africains de l'Economie et des Finances en 2016.

L'AIMEC est une composante essentielle de la mise en œuvre des stratégies et plans existants tels que le Plan Stratégique 2014 – 2017 de l'UA et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. L'AIMEC s'inscrit résolument dans le contexte des objectifs de développement durables (ODD), et plus particulièrement de l'ODD 8 qui se focalise sur la promotion d'une « croissance économique soutenue, inclusive et durable ».

### Coordonnées:

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'AIMEC ou souhaitez contribuer au développement du Centre, veuillez nous contacter.

- **Tomas Sales**, Conseiller Spécial, Centre de Service Régional pour l'Afrique du PNUD, Cluster Croissance Inclusive & Développement Durable, tomas.sales@undp.org
- **Liwaeddine Fliss**, Conseiller en Politique, Union Africaine, Département des Affaires Économiques, liwaeddine@africa-union.org

## Avantages de l'AIMEC

**Les pays africains et institutions africaines** bénéficieront de l'AIMEC de diverses manières :

- **Accès aux meilleures pratiques et conseils en matière de politique pour accélérer la réalisation des objectifs de développement** : l'AIMEC fournira ses services aux états membres de l'UA en concentrant ses efforts sur le soutien au développement de marchés et d'entreprises plus inclusives dans ces pays, ce qui facilitera la création d'emplois, la génération de revenus, la réduction de la pauvreté, l'intégration économique régionale et une croissance inclusive.
- **Accès à des fonds catalytiques pour la réplique des bonnes pratiques** : l'AIMEC assurera le financement initial de la réplique des bonnes pratiques pour le soutien des politiques MI et EI aux pays africains et institutions africaines.
- **Accès à la connaissance** : AIMEC sera le répertoire central des meilleures connaissances et des bonnes pratiques dans le domaine des partenariats avec le secteur privé pour une croissance inclusive grâce aux EI et aux MI.
- **Base de données pour les actions politiques** : Les résultats de recherche de l'AIMEC fourniront des données permettant de définir s'il y a lieu de mettre en place des actions spécifiques sous régionales ou nationales en fonction du contexte, et où elles doivent être lancées.
- **La possibilité d'être reconnus en tant que leaders et innovateurs en Afrique** en partageant leurs propres meilleures pratiques avec les autres pays par le biais de l'AIMEC. Les activités de l'AIMEC présentent aussi l'opportunité de mettre en avant l'innovation africaine en dehors du continent africain par exemple dans le cadre d'une coopération Sud-Sud.

Le **pays hôte** bénéficiera en particulier d'avantages supplémentaires :

- Le pays hôte sera le **pays d'origine du premier centre de réflexion et d'action panafricain** pour les EI, les MI et la collaboration entre le secteur public et privé destiné à soutenir la transformation économique inclusive et l'intégration économique régionale.
- L'AIMEC offre **une très grande visibilité en tant que leader d'opinion mondial** dans le domaine des EI et des MI et contribue activement à la mise en place accélérée de l'Agenda 2063 et des ODD. L'AIMEC renforcera les capacités locales et rendra l'accès aux réseaux, acteurs et ressources plus facile pour les mises en œuvre dans ce domaine.
- Le pays hôte sera la **plaque tournante des activités** de l'AIMEC, il génèrera par conséquent des revenus additionnels grâce aux délégués des États membres de l'UA et aux autres participants aux événements organisés par le centre dans le pays hôte.

## Proposition de valeur

La mission du centre **est de devenir la première plate-forme panafricaine régionale sur les politiques, programmes et partenariats pour les entreprises inclusives et les marchés inclusifs**. AIMEC y parviendra en identifiant, en encourageant, en facilitant la reproduction et le développement des bonnes pratiques dans les politiques, programmes et partenariats sur le continent africain.

## Le travail mené par l'AIMEC

L'AIMEC entreprendra toute une gamme d'activités regroupées dans trois piliers.

- **Premier pilier** : IDENTIFIER et analyser les politiques et programmes de bonnes pratiques des EI et MI en recueillant et en rassemblant les connaissances existantes et les expériences passées : la réalisation d'une cartographie détaillée des politiques et des programmes, le développement de produits d'analyse et d'études de cas, et la diffusion d'informations dans une publication annuelle et une plateforme d'information en ligne.
- **Deuxième pilier** : FACILITER la reproduction, l'adoption et le développement de ces bonnes pratiques en agissant comme une plateforme de coordination et de collaboration entre les parties prenantes : aide à la mise en relation, organisation de forums de dialogue et d'une conférence annuelle rassemblant les acteurs-clés du continent.
- **Troisième pilier** : REPRODUIRE les bonnes pratiques en fournissant des incitations financières pour le déploiement des programmes EI / MI existants et pour le pilotage de solutions innovantes où les approches existantes sont inefficaces. Cela se fera par la mise en place d'un fond catalytique qui accordera, par le biais d'une compétition, des subventions destinées à des décideurs politiques, des acteurs du développement et secteur privé.

## Qui seront les cibles ?

AIMEC ciblera **les parties prenantes du secteur public et privé et favorisera la collaboration publique-privée**. Inclure les parties prenantes du secteur privé est la clé du succès car les marchés inclusifs ont besoin de la participation et de l'adhésion des entreprises. Plus précisément, les trois groupes de parties prenantes suivants seront ciblés :

Les clients cibles du secteur public et leurs partenaires sont la Commission de l'Union africaine (CUA), le gouvernement national et local des États membres de l'UA et les communautés économiques régionales (CER).

1. Les **clients du secteur privé** comprendront les entreprises, les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et les multinationales d'origine africaine ou celles exerçant des activités importantes en Afrique; ainsi que les associations professionnelles ou commerciales régionales.
2. **D'autres acteurs du développement**, tels que les partenaires bilatéraux et multilatéraux ou les fondations de développement, ainsi que des organisations de la société civile.

## Estimation de coût et structure de financement

Le coût opérationnel de l'AIMEC sera de l'ordre de 2 millions de dollars des États-Unis par an, en incluant le montant du fond catalytique (d'un montant minimum d'environ 350 000 dollars des États-Unis).

Réaliser une viabilité financière est un objectif clé de l'AIMEC, il est néanmoins évident que certaines activités nécessiteront un financement des bailleurs de fonds. Par conséquent, l'AIMEC sera financé par différents biais : un financement de base, tel que des contributions régulières de la CUA/ du pays hôte ; un financement de projet, tel que des acteurs du développement qui cherchent un soutien de mise en œuvre ; et des honoraires perçus pour des prestations de service, tels que des formations et des services spécifiques d'assistance technique ou de conseils.

## L'UA et le PNUD recherchent un pays hôte pour soutenir l'AIMEC de manière opérationnelle et financière.

### Comment devenir le pays hôte de l'AIMEC

L'AIMEC recherche un pays hôte qui répond aux critères suivants :

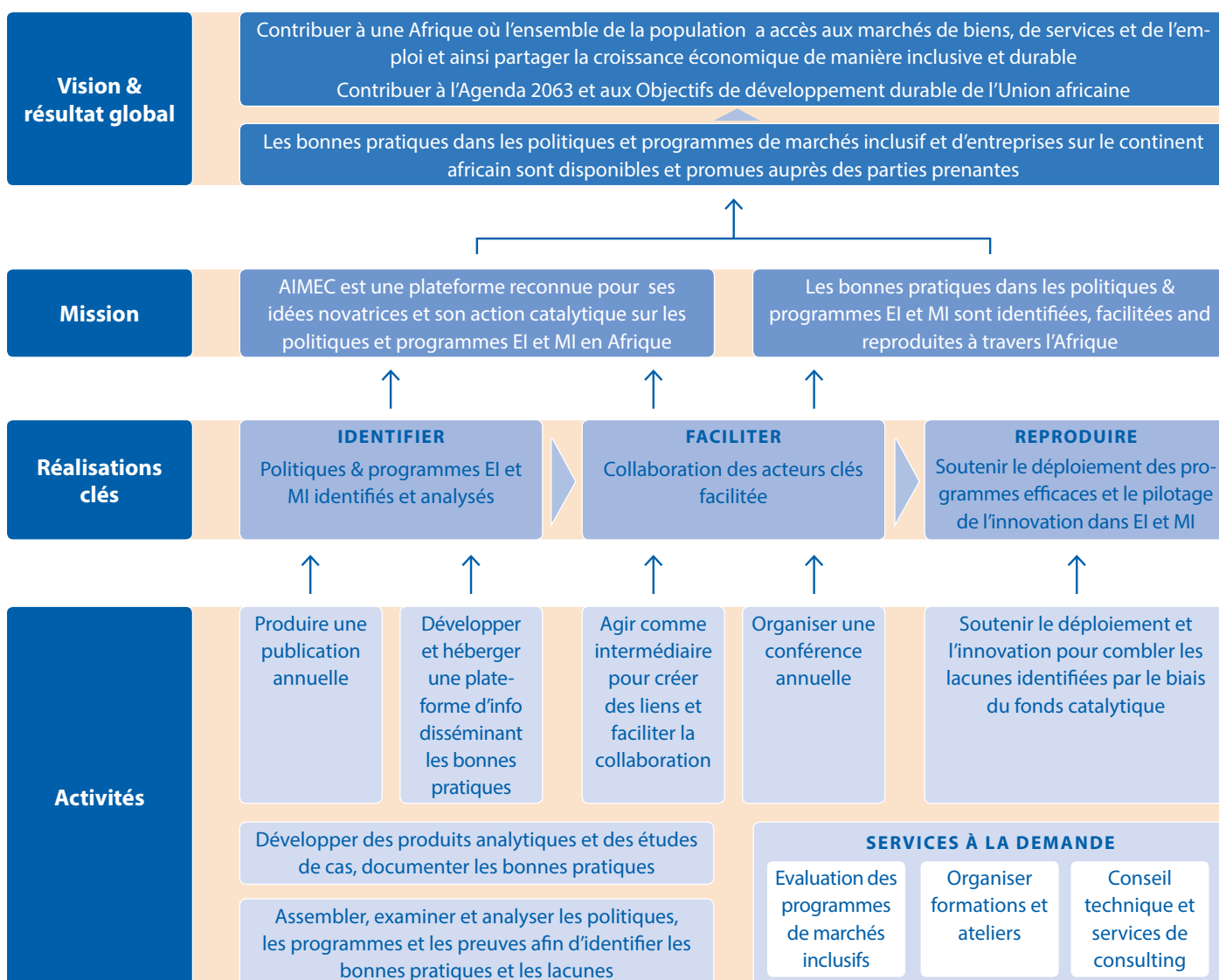
- Le pays hôte souhaite être à l'avant-garde du développement de solutions pour les EI et MI et fournira son soutien politique et son leadership au centre.
- Le lieu choisi pour son implantation devra être stable politiquement afin de garantir un environnement opérationnel et de travail favorable.
- Le pays hôte devra contribuer financièrement et / ou en nature au centre et lui apporter son soutien politique, au moins pendant la phase de mise en place.
- Le centre devra être situé à proximité d'institutions pertinentes, et ce, afin de pouvoir facilement bâtir ses réseaux et participer à des événements ou des réunions.
- Il devra s'installer dans un pays où il est très facile de faire des affaires afin d'assurer le bon fonctionnement de ses opérations.

## Résultats et impact attendus

AIMEC favorisera le développement d'un **écosystème commercial inclusif**, sous la forme d'un réseau d'acteurs interconnectés et interdépendants dont les actions permettent aux entreprises inclusives de réussir et d'avoir un impact de plus en plus marqué. On estime que le travail de l'AIMEC sur le renforcement de

l'inclusion des marchés et le soutien du développement des entreprises inclusives engendrera une **intégration économique régionale et une croissance inclusive**, c'est-à-dire une croissance économique qui permettra à un plus grand nombre de personnes, de pays ou de régions d'accéder à des perspectives socio-économiques tout en protégeant les plus vulnérables.

## Théorie du changement de l'AIMEC



## Objectifs de résultats préliminaires

- Leadership visionnaire sur le sujet : 2 documents stratégiques sur les politiques de développement des EI et MI adoptés par l'UA, les CER et/ou les États membres par cycle de mise en œuvre de trois ans, plusieurs publications sur les EI et MI.
- Adoption de politiques EI et MI par les États membres : 10% des États membres de l'UA ayant mis en place des politiques et programmes qui soutiennent explicitement les marchés inclusifs et les entreprises inclusives après 3 ans, 20% après 5 ans
- Soutien des EI en Afrique : 15% d'augmentation du nombre d'entreprises inclusives en Afrique après 5 ans
- Soutien de l'écosystème EI en Afrique : 10% d'augmentation du nombre d'événements encourageant les EI et MI après 3 ans, 25% après 5 ans